

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE REBENACQ

Séance du 16 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre à 20h, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SANZ Alain, Maire.

Date de la convocation : 26/11/2025

Présents : Mmes BAILLEUL, CHAUSSADE, POUYOUNE-HORGUE et TOULOU
Mrs BARRAQUE, CACHELOU, DUPONT, et SANZ

Absents : Mrs ARAUJO, CATALAA, GRAGNON, LEVEL, Mme SEGUIN,

Excusée : Mme RULLIER

Secrétaire : Mme CHAUSSADE

DÉLIBÉRATION N° 50 :**Remboursement de la mise en place des containers par Domofrance**

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 8

Votants : 8

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que des containers à ordures ménagères et tri sélectif ont été installés Rue du Lavoir, sur le parking de la résidence Arriu Cazaux. Cette installation a été demandée par l'Architecte en charge de la construction de l'immeuble.

Ces containers seront aussi utilisables par les administrés. Les containers sont fournis par la Communauté de Communes de la Vallée mais les travaux afférents à leur installation sont à la charge de la Commune. Le devis proposé par Mr PRUNNOT, d'un montant de 5400 € TTC a été retenu.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil que Domofrance prenne en charge la moitié de cette dépense, à savoir 2700 €.

Après discussion, le Conseil Municipal valide cette proposition,

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

